



RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 22° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

FRAIS DE PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE FORMATION, À DES COLLOQUES OU À DES CONGRÈS

Exercice financier : 2019-2021

Trimestre : Janvier, février et mars 2020

Fournisseur	Description de l'activité	Nom de l'unité administrative	Nombre de participantes participants	Date	Lieu	Coût de l'activité (\$)
Université Laval	Cours universitaire	Direction de l'admissibilité aux marchés publics	1	Hiver 2020	Québec	332,70
Université Laval	Cours universitaire	Direction des ressources humaines	1	Hiver 2020	Québec	331,23
Université Laval	Cours universitaire	Direction des ressources informationnelles	1	Hiver 2020	Québec	332,70
Atelier de conversation anglaise	Cours de conversation anglaise	Direction des communications	1	Mars 2020	Québec	1 725,00
Université Laval	Cours universitaire	Direction de l'admissibilité aux marchés publics	1	Hiver 2020	Québec	332,70
Université Laval	Cours universitaire	Direction du traitement des plaintes	1	Hiver 2020	Québec	328,95
École nationale de police du Québec	Techniques d'entrevue de témoin	Direction de la vérification et des enquêtes	12	Janvier 2020	Québec	28 872,00
Barreau	Pourvoi en contrôle judiciaire	Direction de l'admissibilité aux marchés publics	1	Mars 2020	Québec	123,00
École nationale d'administration publique	Accompagnement conseil pour la production de la planification stratégique	Vice-président à l'administration		Janvier 2020	Québec	37 887,50

Fournisseur	Description de l'activité	Nom de l'unité administrative	Nombre de participantes participants	Date	Lieu	Coût de l'activité (\$)
Université Laval	Cours universitaire	Direction de l'admissibilité aux marchés publics	1	Hiver 2020	Québec	332,70
École nationale d'administration publique	Simplification et standardisation des processus de l'admissibilité aux marchés publics	Vice-président à l'administration		Mars 2020	Québec	1 924,50